



## Bulletin d'inscription

A RENSEIGNER EN LETTRES MAJUSCULES

 300 m  600 m  1,6 km  5 km  10 km

Nom : ..... Prénom : .....

Année de naissance : ..... Sexe : F M

Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

Club/Entreprise : .....

Nom de l'instituteur (challenge des sources).....

 Licence sportive :

N° Licence: ..... Nom de la Fédération sportive : .....

 Pas de licence sportive : je joins un certificat médical de non contre-indication à la pratique sportive (datant de moins d'un an) ou sa photocopie certifiée conforme.

Catégorie : marquez d'une croix la catégorie correspondante :

CATEGORIE	CODE	ANNEE DE NAISSANCE		CATEGORIE	CODE	ANNEE DE NAISSANCE	
Masters	VE	1979 et avant		Minimes	MI	2004 et 2005	
Seniors	SE	1980 à 1996		Benjamins	BE	2006 et 2007	
Espoirs	ES	1997 à 1999		Poussins	PO	2008 et 2009	
Juniors	JU	2000 et 2001		Éveil Athlétique	EA	2010 à 2012	
Cadets	CA	2002 et 2003		Baby Athlé	BB	2013 et après	

Les participants devront s'acquitter des frais d'inscription :

10 km	10€ (en ligne) + 1€ de frais d'inscription	12€ (le jour même)
5 km	8€ (en ligne) + 1€ de frais d'inscription	10€ (le jour même)
1km600	4,5€	
600 m	4,5€	
300 m	4,5€	

Tout(e) concurrent(e) qui s'inscrit reconnaît avoir pris connaissance du règlement et déclare en accepter les clauses.

Signature :

Numéro de dossard :

1. Le Sou des Ecoles de Varces organise le dimanche 10 mars :

10h00	Course 1	10 km	Cadets à Masters	11h25	Course 3	1km600	Benjamins et Poussins
10h00	Course 2	5 km	Minimes à Masters	11h45	Course 4	600 m	Eveil Athlétique
				12h00	Course 5	300 m	Baby Athlétisme

Masters (VE) : 1979 &amp; avant – Seniors (SE) : 1980 à 1996 – Espoirs (ES) : 1997 à 1999 – Juniors (JU) : 2000 &amp; 2001 – Cadets (CA) : 2002 &amp; 2003 – Minimes (MI) : 2004 &amp; 2005 – Benjamins (BE) : 2006 &amp; 2007 – Poussins (PO) : 2008 &amp; 2009 – Eveil Athlétique (EA) : 2010 à 2012 – Baby Athlétisme 2013 &amp; après

2. **Départ & Arrivée** : Gymnase Lionel-Terray à VARCES3. **Inscription et retrait des dossards**

Pour les courses 1 &amp; 2 : Inscription par Internet en ligne sur le site de Njuko (+1€ frais d'inscription en ligne) ou sur place à l'intérieur du gymnase de VARCES à partir de 7h30 (majoration de 2€ pour toute inscription le jour de la course).

Pour les courses 3, 4 &amp; 5 : Inscription par correspondance (à remettre dans la BAL du Sou) ou sur place à l'intérieur du gymnase de VARCES à partir de 9h45.

Les participants devront s'acquitter des frais d'inscription :

Course 1	10 km	10 € (+ 2 € le jour même)	Course 3	1km600	4,5 €	Course 5	300 m	4,5 €
Course 2	5 km	8 € (+ 2 € le jour même)	Course 4	600 m	4,5 €			

Tout engagement est personnel, ferme et définitif, et ne peut faire l'objet de remboursement pour quelque motif que ce soit.

Pour les courses 1, 2 &amp; 3, il sera demandé à chaque concurrent de fournir au moment du retrait du dossard :

- Pour les licenciés : Licence Athlé Compétition, Entreprise ou Runing, Licence Fédération Française de Triathlon, Pass'Running délivrés par la Fédération Française d'Athlétisme.
- Pour les non-licenciés : Un certificat médical, datant de moins d'un an, de non contre-indication à la pratique sportive en compétition ou sa photocopie certifiée conforme.

Pour toutes les courses, le chronométrage sera automatique grâce aux puces électroniques autocollantes remises à chaque participant.

4. **Droit à l'image**Des photos collectives et individuelles seront publiées en utilisation libre de droits sur le site internet [www.soudesecolesdevarces.fr](http://www.soudesecolesdevarces.fr) et la page Facebook du sou des écoles de Varces. Les participants en acceptent la publication.5. **Assurance**

L'organisation de la course est couverte par une assurance responsabilité civile souscrite auprès de la MAIF. Chaque coureur doit être assuré à titre personnel.

6. **Organisation - Contrôle**

Vestiaires (non gardés), sanitaires, douches hommes et femmes sont à disposition des coureurs.

Ravitaillement aux 5km et à l'arrivée.

La sécurité est assurée par les Secours Pontois et les signaleurs, cependant, chaque participant s'engage à porter assistance à tout coureur en difficulté.

Les concurrents s'engagent à respecter l'environnement traversé, à ne pas jeter de déchets sur le parcours

Les organisateurs se réservent le droit de tout changement possible et souhaitable ce jour là, pour le bon déroulement de l'épreuve.

Tous les cas litigieux seront analysés et tranchés par les organisateurs de l'épreuve.

1. **Récompenses (dès 12H30)**

Une récompense pour les 3 premiers H/F au scratch sur les courses 1 &amp; 2.

Des coupes et/ou médailles seront remises aux premières places de chaque catégorie de toutes les courses, les 4 catégories masters ne comptant que pour une.

Une médaille sera offerte à tout arrivant des courses 3, 4 et 5.

Des pâtes bolognaise seront offertes à tous les participants.

Le cross des Sources de Varces est inscrit au calendrier du CDCHS38.

2. **Résultats**Ils seront publiés sur le site [www.soudesecolesdevarces.fr](http://www.soudesecolesdevarces.fr).3. **Renseignements complémentaires**Morad BOUHEZAM 06.69.19.67.37 / [www.soudesecolesdevarces.fr](http://www.soudesecolesdevarces.fr)

Les organisateurs remercient l'ensemble des partenaires